

Une synergie des actions de promotion des droits des femmes



DÉCRYPTAGE

PUBLIÉE LE 25/04/2013

Présentation des actions du CESE, du Haut Conseil à l'égalité entre les femmes et les hommes, Conseil supérieur de l'égalité professionnelle

Geneviève Bel, Présidente de la délégation aux droits des femmes et à l'égalité du CESE, Danielle Bousquet, Présidente du Haut Conseil à l'égalité entre les femmes et les hommes, et Brigitte Grésy, Secrétaire générale du Conseil supérieur de l'égalité professionnelle présentent leurs instances.

Geneviève Bel, Présidente de la délégation aux droits des femmes et à l'égalité du CESE : L'ANI (Accord national interprofessionnel) du 11 janvier 2013 concrétise des avancées sérieuses et pragmatiques pour les femmes qui travaillent à temps partiel. Des progrès sont aussi enregistrés pour l'égalité professionnelle. Je me réjouis de la dynamique engagée sous l'égide de Najat Vallaud-Belkacem, ministre des droits des femmes, qui a su fédérer toutes les instances qui oeuvrent pour la promotion des droits des femmes. Je me félicite du partenariat étroit qui réunit, depuis plus de 10 ans, les Délégations aux droits des femmes des trois assemblées constitutionnelles, le Haut Conseil à l'égalité entre les femmes et les hommes dont les trois présidentes de ces délégations sont membres de droit et le Conseil supérieur de l'égalité professionnelle, animé par une Secrétaire générale dont l'expertise et les convictions sont reconnues. Chacune de ces instances, avec ses missions et ses compétences propres, poursuit un objectif commun et transversal d'affirmation et de respect des droits des femmes dans toutes les sphères politique, économique, sociale et culturelle de notre société.

Danielle Bousquet , Présidente du Haut Conseil à l'égalité entre les femmes et les hommes : L'exigence d'une institution de référence en matière de droits des femmes est aujourd'hui forte, car les acteurs et actrices de l'égalité sont en attente d'un lieu qui soit utile tout à la fois aux pouvoirs publics et à la société civile. Le Haut conseil à l'égalité entre les femmes et les hommes (HCEFH) est cette instance de coordination dont les missions essentielles sont au nombre de 6 :

- Observer et identifier les obstacles à l'égalité.
- Éclairer les pouvoirs publics par des avis, recommandations et propositions de réformes.
- Organiser la concertation des acteurs et actrices de l'égalité.
- Évaluer les politiques publiques.
- Capitaliser l'action des territoires.
- Être un lieu de veille et de diffusion de l'information.

Brigitte Grésy, Secrétaire générale du Conseil supérieur de l'égalité professionnelle : Créé dès 1983 par Yvette Roudy, le Conseil supérieur de l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes (CSEP) est un organisme paritaire de près de 40 membres comprenant, au-delà des représentants de l'État, neuf représentants des salariés, neuf représentants des employeurs et neuf personnalités qualifiées. Le ministre chargé des droits des femmes en assure la présidence. Ses missions traditionnelles sont au nombre de deux : une mission de nature juridique car le CSEP doit être consulté préalablement sur la législation ayant pour objet d'assurer l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes, et une mission d'évaluation et de suivi des dispositifs relatifs à l'égalité professionnelle, qui doit déboucher sur la rédaction d'un rapport annuel du CSEP, sur la base des travaux des services de l'État, en relation notamment avec Pôle emploi, l'AFPA et l'ANACT. La ministre des droits des femmes, Najat Vallaud-Belkacem, a souhaité récemment renforcer le rôle de ce conseil dans deux directions :

- Donner plus de poids à sa mission de proposition d'actions et de mesures tendant à améliorer l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes, sur la base d'études, de recherches et d'initiatives lancées par ses soins.
- Élargir le champ de sa compétence en intégrant explicitement les domaines de l'articulation des temps de vie, d'orientation scolaire et d'analyse du sexisme dans le monde du travail.